



Direction de la Jeunesse et des Sports
Sous-Direction de la Jeunesse

2024 DJS 81 DDCT DSOL DFPE Subventions (217.000 euros), conventions et avenants avec 51 associations de jeunesse (5^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème}) au titre de l'engagement et du pouvoir d'agir des jeunes

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris soutient activement les associations œuvrant en faveur de la jeunesse dans la capitale. Ce soutien peut prendre diverses formes, qu'il s'agisse d'une aide à la mise en place d'actions ciblées ou bien d'une participation au fonctionnement courant de ces associations.

S'engager traduit la volonté d'agir, de construire et d'interagir avec les autres. L'engagement concrétise ainsi le rapport que tout·e citoyen et citoyenne entretient avec la société à laquelle il ou elle appartient. Ce désir d'engagement et de participation des jeunes à la vie publique traduit leur envie de prendre part aux décisions, de se sentir utile, d'améliorer les choses, etc. La culture de l'engagement et le renforcement du pouvoir d'agir des jeunes est une question centrale pour les politiques publiques. Leur permettre de s'impliquer, de participer à des projets, faciliter leurs démarches, lever certains obstacles, mieux connaître et reconnaître la valeur de leurs initiatives contribuent à la construction de citoyens et citoyennes éclairé·es et actif·ves.

La crise sanitaire inédite de 2020 a engendré des difficultés accrues pour la jeunesse, parisienne notamment. Dans ce contexte, la solidarité et l'engagement occupent une place prépondérante dans l'action de la Ville en direction des jeunes Parisiennes et Parisiens. La jeunesse exprime également un attachement fort à la notion de solidarité, qui s'exprime par une sensibilité croissante pour des formes d'engagement qui aboutissent à des résultats concrets.

L'implication et la participation des jeunes sont des éléments déterminants dans leur parcours de citoyen·ne et dans leur socialisation. En s'engageant, les jeunes acquièrent des compétences, des savoir-faire et des savoir-être qu'ils et elles peuvent valoriser tout au long de leur parcours notamment professionnel.

La Ville de Paris a développé à ce titre des partenariats avec plusieurs associations parisiennes œuvrant dans les champs de l'engagement, de la

participation citoyenne et du renforcement de leur pouvoir d'agir. Ces associations, dans l'exercice de leurs missions, sont des partenaires essentiels de la Ville de Paris au titre des politiques en faveur de la jeunesse.

Ces partenariats sont formalisés dans des conventions pluriannuelles d'objectifs tenant compte des objectifs poursuivis par la collectivité parisienne en matière d'engagement et de citoyenneté. Ces conventions permettent la continuité des actions et la pérennisation des liens noués avec les associations parisiennes, notamment par la Direction de la Jeunesse et des Sports et le réseau d'équipements et de services qu'elle anime sur le territoire (Quartier Jeunes – QJ, Centres Paris Anim', Espaces Paris Jeunes et, en leur sein les Points Information Jeunesse, etc.).

La présente délibération apporte un soutien financier au titre de la jeunesse à 51 associations, dont 36 intervenant dans les quartiers des 5^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème} arrondissements, et 15 s'adressant à l'ensemble des jeunes Parisien·ne·s de 13 à 30 ans. En outre, la détermination du montant des subventions est proposée en considération de la réalisation des objectifs de la convention, du nombre de jeunes bénéficiaires, ainsi que du dynamisme et de l'intérêt des actions en faveur des jeunes Parisien·nes.

Il est ainsi proposé d'attribuer au :

- à l'association **Nadjastream** (13^{ème}), une subvention d'un montant de 7 000 euros pour son projet « Festival Les Nuits des Arènes » dans le 5^{ème} arrondissement. Cet évènement artistique pluridisciplinaire organisé depuis sept ans au jardin des Arènes de Lutèce met en résonance la parole artistique et la parole citoyenne, via une expérience sensible de l'une et de l'autre, en favorisant l'engagement des jeunes dans la cité. Ce projet se donne pour objectif de relier les arts et la société, de former à la gestion de projets culturels des jeunes membres du Collectif des Arènes, de favoriser une réflexion politique autour du thème de la citoyenneté ;

- à l'association **L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie** (10^{ème}), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Sensibilisation des jeunes à la citoyenneté contre le fondamentalisme et le nationalisme ». Le projet vise à la participation des jeunes à la vie associative et locale à travers l'ouverture aux devoirs et droits de la citoyenneté et à sensibiliser les jeunes à l'ouverture aux autres cultures et à la société française, à l'interculturalité contre le repli nationaliste et fondamentaliste religieux ;

-à l'association **Le Pari's des Faubourgs** (10^{ème}), une subvention d'un montant de 1 000 euros pour son projet « Laïcité et Médias en question » qui vise à développer des ateliers autour de la prise de paroles afin de traiter différentes thématiques : Médias, Fake news, Laïcité. Ces ateliers permettront aux jeunes dans leurs cursus scolaires d'acquérir des savoir-faire et savoir être tels que : développer les capacités d'écriture sur un thème donné, apprendre à prendre la Parole pour défendre sa pensée, développer la confiance en soi et permettre le débat collectif et l'interaction ;

- à l'association **Speals** (10^{ème}), une subvention d'un montant de 1 000 euros pour son projet « Ensemble 100 différences ». Par une remise en

question des représentations négatives, les actions s'appuieront sur des messages de tolérance appelant à dépasser les idées reçues résultant essentiellement de l'ignorance. En partenariat avec les collègues « la Grange aux Belles » et « Seligmann » des jeunes volontaires issus des quartiers « Buisson st louis/Grange aux belles » réaliseront un spot vidéo sur la lutte contre les stéréotypes et la discrimination qui sera diffusé lors d'un évènement ;

- à l'association **La Camillienne** (12^{ème}), une subvention d'un montant de 10 000 euros pour son projet « Accueillir et accompagner les 11-25 ans » qui se décline en deux actions. La première propose tout au long de l'année des actions et des animations pour les jeunes dans lesquelles ils et elles sont parties prenantes. La deuxième action a pour objet de favoriser et de valoriser l'engagement associatif et citoyen des jeunes par le biais de camps de vacances et d'implication dans des événements de quartier ;

- à l'association **13 Pour Tous** (13^{ème}), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Porte de Choisy BLOG – Décryptage des médias ». L'objectif est de raconter le quotidien de celles et ceux que l'on n'entend pas ou dont la parole est déformée via la création de médias (podcasts, articles en ligne), d'espaces de débat, de parole et d'écoute pour les habitant·es du quartier. Il a également pour but l'éducation aux médias et le développement de l'esprit critique des jeunes fréquentant ce centre socio-culturel situé sur le quartier de la Place de Vénétie et plus largement le 13^{ème} ;

- à l'association **Batik International** (13^{ème}), une subvention d'un montant de 3 500 euros pour son projet « 13'Egalitaire ». Le projet a pour objectif de contribuer à déconstruire les stéréotypes sur les rapports de genre pour permettre à la jeunesse d'évoluer dans une société porteuse des valeurs d'égalité, de respect, de tolérance de non-violence ;

- à l'association **Resoquartier** (13^{ème}), une subvention d'un montant de 2 500 euros pour son projet « Assemblée libre des jeunes – 5ème édition » ayant pour objectifs de valoriser la parole des jeunes et encourager celles et ceux qui n'ont pas l'habitude de la prendre, de s'exprimer et de partager leur point de vue, de permettre à des jeunes de devenir porteur de projets et de favoriser l'autonomie et le savoir-vivre ensemble ;

- à l'association **Compagnie à l'Affût** (13^{ème}), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Les jeunes font société - Le théâtre forum : outil d'émancipation et de création de lien social » dans le 14^{ème} arrondissement. Le projet consiste à la mise en place d'espaces d'échanges où se confrontent les points de vue sur des problématiques sociétales liées à la jeunesse et à l'engagement. L'objectif est de susciter l'expression et l'interaction chez les jeunes grâce à des mises en situation autour des notions qui constituent le socle du vivre ensemble, de faire émerger une parole vive et de porter le point de vue de la jeunesse autour des questions essentielles comme l'engagement, la citoyenneté, les valeurs et la démocratie ;

- à l'association **Compagnie à Force de Rêver** (14^{ème}), une subvention d'un montant de 1 000 euros pour son projet « Le Laboratoire à Théâtre – Jeunes en difficulté et handicapés ». Le projet a pour but de valoriser des enfants et des jeunes en difficulté par la pratique artistique et la création théâtrale et

leur faciliter un accès à la culture et à la citoyenneté par le biais des arts de la scène. Il facilite aussi le vivre ensemble, en créant des rencontres et des débats, contribuant ainsi à briser des préjugés et favorise la mixité, la coopération et le lien social. Il permet l'encouragement à l'investissement personnel, à l'assiduité, à l'engagement et à la mise en place de projet de vie ;

- à l'association **Dixlesic and Co** (14^{ème}), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « CLVR - Manifeste au Panthéon 2024 : de l'expression au Panthéon ». En collaboration avec le collège François Villon, le lycée EREA Crocé Spinelli et le Panthéon, l'association accompagnera 150 jeunes dans la rédaction d'un manifeste citoyen. Ces lectures et mises en scènes de manifestes seront présentées au sein du Panthéon, lieu de la République ;

- à l'association **Etoile et Compagnie** (14^{ème}), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Interroger, informer et accompagner les adolescents dans leur citoyenneté ». L'action consiste à la mise en place d'un projet socio-culturel d'ateliers théâtre forum, tout au long de l'année scolaire 2024-2025, pour un public d'adolescent·es du quartier Politique de la Ville Didot-Vanves, sur les thématiques de la laïcité, la citoyenneté, l'égalité femmes – hommes, les droits et devoirs... ;

- à l'association **Florimont** (14^{ème}), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Prévention Web'Ecrans 2024 ». L'action consiste à intervenir dans la durée auprès des enfants, des adolescent·es et de leurs parents pour informer, démystifier, conseiller avec en perspective une pratique raisonnée et consciente d'Internet et des réseaux sociaux. La démarche est fondée sur des échanges interactifs sur un schéma "avantages, risques et bonnes pratiques" à partir de la parole même de ces publics. Les domaines concernés sont nombreux (données personnelles, vie privée, infox, harcèlement, violence, mauvaises rencontres, radicalisation...), et l'objectif est de promouvoir les valeurs de laïcité, de liberté individuelle et de tolérance ;

- à l'association **Centre Paroissial d'Initiatives Jeunes Ozaname** (17^{ème}), une subvention d'un montant de 1 000 euros pour son action « Subvention jeunesse 2024 – Sors de ta bulle – Vie en société et citoyenneté ». Dans ce projet, l'association développe des actions de sensibilisation autour de la vie en société. Il est important que les jeunes se saisissent de ces sujets et prennent conscience de leurs actes. Ainsi, avec elles et eux, l'association développe des ateliers de réflexions et d'échange autour de la citoyenneté ;

- à l'Association **Sytteen** (17^{ème}), une subvention d'un montant global de 2 000 euros pour ses projets « HI Pad » (1 000 euros) et « Mixeur » (1 000 euros). Le premier projet consiste à développer des liens entre seniors et un groupe de jeunes filles et garçons du QPV de la Porte de Saint-Ouen à travers principalement les EHPAD du 17^{ème} arrondissement et environnant comme à Asnières-sur-Seine ou un partenariat est déjà consolidé pour 2024. Le second projet vise à réunir 7 garçons du QPV - QVA Porte de Saint Ouen et 7 filles des Batignolles et Ternes autour d'actions mélangeant Mixité des Genres et des Classes Sociales qui aboutira sur l'écriture, la production et la réalisation d'un court-métrage ;

- à l'association **Bastina** (18^{ème}), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Les Hôtes parisiens ». Les JO Paris 2024 représentent un

événement mondial formidable pour les visiteurs-euses et les habitant-es de l'Ile de France. Le projet « Les Hôtes Parisiens » propose des visites urbaines et muséales gratuites créées et accompagnées par des habitant-es. Il associe l'Universalisme des Jeux et la promotion de balades urbaines originales avec les habitant-es, une mise en valeur du territoire, du patrimoine local et historique, des transformations urbaines et sociales et une célébration des valeurs olympiques comme la diversité, l'inclusion, l'émulation. Les questions de l'hospitalité, de l'interaction sociale et de la transmission sont au cœur des pratiques ;

- à l'association **Oasis 18** (18^{ème}), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Préventions liées au numérique ». Le projet consiste en des temps de sensibilisation afin de mettre l'accent sur le danger des écrans, d'internet, des réseaux sociaux (pornographie, cyber-violence etc.) et sur l'isolement lié à l'utilisation intensive des outils numériques ;

- à l'association **Raptz Rapporteur** (18^{ème}), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Habitants de tous âges - Reporters des quartiers ». Il vise à mettre en place des actions radiophoniques événementielles et régulières pour favoriser l'éducation aux médias des jeunes. Au travers de la création radiophonique, les jeunes seront amené-es à animer des plateaux radio et à réaliser leurs propres contenus radiophoniques sous des formes aussi diverses que des interviews, des reportages, des cartes postales sonores ou des émissions de radio ;

- à l'association **Chaam's** (19^{ème}), une subvention d'un montant de 1 000 euros pour son projet « Chaam's à Chauffourniers ». L'association organise des après-midis jeux pour créer des moments de détente et de convivialité avec les jeunes par tranche d'âge, des après-midis intergénérationnelles ouvert à toutes et tous autour d'un goûter, des soirées ciné-débat pour échanger, débattre autour du film regardé ou de sujets propices au débat ainsi qu'une sortie culturelle ;

- à l'association **Danube Social et Culturel** (19^{ème}), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Parcours Citoyen ». La perspective du projet Parcours Citoyen, dans un souci d'approfondir l'engagement citoyen, est d'orienter chaque année un minimum de 60 % de jeunes sur le projet de Séjour Solidaire. De fait, au travers de ces projets, les jeunes sont accompagné-es sur une période minimum de deux ans. L'impact social et citoyen de ce projet permet d'offrir aux jeunes le temps nécessaire pour mûrir et pour se questionner sur l'utilité de leur action ;

- à l'association **École des Arts de la Scène – Les Petits Riens** (19^{ème}), une subvention d'un montant de 1 000 euros pour son projet « Enseignement artistique autour des valeurs de la République, augmentées de celles des JO et du Sport ». L'association encourage les jeunes à réfléchir sur leur propre citoyenneté, à la construction de leur place dans la société en les faisant se découvrir citoyen-ne engagé-e et solidaire et favorise l'apprentissage et l'assimilation des valeurs de la République et du sport ;

- à l'association **Jaurès Pantin Petit (J2P)** (19^{ème}), une subvention d'un montant de 4 000 euros pour son projet « Accueil Jeunes 13-30 ans ». Outre la mise en place d'activités et d'accompagnement de projets avec les jeunes,

l'association a fait le constat que les adolescent·es et les jeunes adultes contribuent plus librement et plus efficacement à la gouvernance et à la mise en place de projet des associations gestionnaires quand ils et elles s'impliquent dans les instances spécifiques. Dans cette perspective, un « Conseil de jeunes » sera mis en place avec les jeunes qui le souhaitent. Il pourra formuler auprès du Conseil d'administration des avis et des propositions de projets concernant les jeunes ;

- à l'association **Jeunesse Feu Vert** (12^{ème}), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Écris ta légende ». Le projet consiste à la mise en place d'un stage pour une douzaine de jeunes en février 2024, dont une séquence porte principalement sur l'éloquence, la gestion du stress et des émotions à travers notamment la préparation d'un débat ;

- à l'association **Kapital Jeunesse** (19^{ème}), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Labo-Cité ». Le Labo-cité est un projet de programmation d'ateliers ludiques de sensibilisation à des sujets de citoyenneté ;

- à l'association **Korhom** (19^{ème}), une subvention d'un montant de 3 000 euros pour son projet « Dynamiques de Territoires » visant à développer la capacité d'engagement citoyen et de pouvoir d'agir des jeunes en dynamisant leur quartier à travers la mise en place d'animations et d'actions sur l'espace public. Il s'agit également de développer le lien social avec une dimension interculturelle et intergénérationnelle ;

- à l'association **Silhouette** (19^{ème}), une subvention d'un montant de 1 000 euros pour son projet « Double atelier cinéma : Fais parler ton court et de l'autre côté des images ». L'objectif général de l'atelier est la création collective d'une séance de courts métrages thématiques sous forme de ciné-débat. Les jeunes participant·es sont acteur·trices de l'atelier et seul·es décisionnaires sur les questions de contenu artistique et de diffusion. En plus de la sélection de films, les jeunes présentent leur séance, l'animent et créent la bande annonce de l'événement ;

- à l'association **AOCSA / La 20ème Chaise** (20^{ème}), une subvention d'un montant de 3 000 euros pour son projet « Jeunes en mouvement ». Le projet a pour objet d'animer un espace dédié à la jeunesse. Trois accueils hebdomadaires dont deux en soirée et un l'après-midi permettent aux jeunes de participer à des ateliers. Un des objectifs de ce projet consiste à apporter une contribution au développement citoyen des jeunes, permettant ainsi un meilleur dialogue entre ces jeunes et les pouvoirs publics et de mettre en place des instances de prévention sous forme de débat, rencontres avec des représentants des pouvoirs publics ou des intervenant·es spécialisé·es ;

- à l'association **Archipelia** (20^{ème}), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Jeunes comme ressources ». Ce projet permet d'offrir un levier à la mobilisation des jeunes et à l'accompagnement des projets liés à la jeunesse. Des actions à dimension sportive et collective sont menées dans le quartier afin de favoriser une cohésion entre les jeunes qui fréquentent le terrain Luquet ;

- à l'association **Belleville Citoyenne** (20^{ème}), une subvention d'un montant de 3 000 euros pour son projet « InfoXXBéton : ateliers d'éducation et de

création multimédia ». Le projet s'adresse à une cinquantaine de jeunes. Il vise à les sensibiliser aux médias à travers la pratique radiophonique et permet une immersion dans l'univers concret des radios associatives. Il favorise également leur prise de parole dans l'espace public, à structurer leur esprit critique et leur capacité à décrypter une image, un article ou un contenu sonore ;

- à l'**Association d'Éducation Populaire Charonne Réunion - AEPCR** (20^{ème}), une subvention d'un montant global de 12 000 euros, dont 9 000 euros au titre de la Jeunesse (DJS-SDJ) pour son action « Accompagnement des jeunes à l'accès aux loisirs, à la culture, à la mobilité, à la citoyenneté » et 3 000 euros au titre de la Politique de la ville (DDCT SPV) pour ses actions « Forum de l'orientation » (2 000 euros) et « Inclusion numérique en faveur des familles issues des quartiers populaires – Alphamédia » (1 000 euros).

Valorisés et pleinement acteurs des actions menées, les jeunes, pour la plupart issus·es des quartiers Réunion-Saint Blaise et Python-Duvernois, se positionnent en tant que citoyen·ne·s dans une démarche collective d'insertion ;

- à l'**Association Jeunesse Education (AJE Paris)** (20^{ème}), une subvention d'un montant global de 4 000 euros pour ses projets « Favoriser l'engagement solidaire et citoyen – Axe 6 » (2 000 euros) et « Oser, Agir, Oser expérimenter pour devenir l'acteur de son ascension » (2 000 euros). L'objectif du premier projet vise à aider les jeunes à s'intégrer et à participer de façon active à la vie de la cité en les aidant à être acteur·trices dans les domaines tels que le Conseil des Jeunes, la relation avec les institutions, les services publics et toutes les activités propres à la vie de chaque jour. Le second projet consiste à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en valorisant des actions pédagogiques culturelles et en les guidant vers la découverte de métiers porteurs ;

- à l'**Association pour l'Unité et le Développement du Mali (AUDM)** (20^{ème}), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Saint-Blaise Solidaire Climat ». Le projet a pour objectif l'animation d'ateliers de La Fresque du Climat suivis, d'un débriefing pour faire le lien entre nouvelles connaissances et moyens d'actions individuels ou collectifs pour agir en faveur de la protection de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique ;

- à l'association **Davout Relais** (20^{ème}), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « J'aime mon quartier dans tous ses états ». L'association, par ses missions, souhaite renforcer la solidarité intergénérationnelle, son action de sensibilisation au développement durable, à la propreté, à la culture, l'histoire locale, mener des animations hors les murs durant la Journée citoyenne de réduction de déchets afin de favoriser le changement de regard et le lien entre générations. Elle propose donc des randonnées éco-citoyennes, des balades en vélo à la découverte de la faune et la flore locale, et met en place des ateliers en lien avec des intervenants ou avec l'aide de partenaires ;

- à l'association **Des Cris des Villes** (20^{ème}), une subvention d'un montant de 1 000 euros pour son projet « Raconter la Banane – Une radio mobile pour le quartier des Amandiers ». Ce projet fait suite à de nombreuses années d'interventions au sein du quartier Banane-Amandiers-Ménilmontant et à la

création de différents supports, notamment sonores, permettant aux habitant·es de s'exprimer sur leur quartier et de le (faire) (re)découvrir autrement ;

- à l'Association **Zarts Prod** (11^{ème}), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Z'Ateliers théâtre et sorties » dans le 20^{ème} arrondissement. Ce projet consiste à la mise en place d'ateliers autour des thématiques de lutte contre le racisme et les discriminations liées au sexisme, au racisme et à l'homophobie. À travers des exercices d'improvisation proposés pendant les Z'ateliers, les participant·es perfectionnent, de manière ludique et participative, leur connaissance de l'expression orale/écrite, et développent leur confiance en soi, leur créativité, l'esprit d'équipe et d'écoute et le respect de l'autre. Ces improvisations sont aussi une porte ouverte au dialogue qu'elle stimule, favorisant la déconstruction de préjugés et autres idées reçues ;

- à l'association **Le Cri de l'Escargot** (14^{ème}), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son « Projet de sensibilisation, d'information, de prévention sur la prostitution juvénile » dans les 13^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements. Ce projet a pour but de sensibiliser, d'informer, de prévenir le public sur le phénomène de la prostitution des mineurs et les problématiques qui y sont liées : violence sexistes, violences sexuelles, dépendance et addiction, exploitation humaine ;

- à l'association **Ani International – Agis, Note et Innove** (14^{ème}), une subvention d'un montant de 4 000 euros pour son projet intitulé « Appropriation par les jeunes des ressources, pour vivre pleinement leur citoyenneté », déployé sur l'ensemble du territoire parisien. Ce projet vise à la promotion de l'interculturalité et à l'éducation à la citoyenneté. Il a pour objectif de renforcer la compréhension et l'appropriation des institutions publiques et privées, en relation avec la vie quotidienne pour une meilleure compréhension des droits et des devoirs des citoyen·nes ;

- à l'**Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)** (10^{ème}), une subvention d'un montant global de 8 000 euros pour ses projets « Renforcer le pouvoir d'agir des jeunes parisiens par l'engagement citoyen contre les inégalités » (6.000 euros), et « Chez Phiphi : proposer un lieu alternatif au domicile et aux établissements publics pour la jeunesse » (2.000 euros), déployés sur le territoire parisien. L'objectif du premier projet est de renforcer le pouvoir d'agir des jeunes parisiens par l'engagement citoyen contre les inégalités éducatives en particulier dans les quartiers prioritaires. Le second projet a pour objectif de proposer un espace de travail et de vie sociale sous forme de tiers-lieu, nommé « Chez Phiphi », aux étudiant·es parisiens des Quartiers Politique de la Ville rencontrant des difficultés d'espace pour étudier, dues à la taille de leur logement ou à la cohabitation avec leur famille. Il a également pour but de lutter contre l'isolement des étudiant·es ;

- à l'**Association Internationale de Mobilisation pour l'Égalité (A.I.M.E)** (92000), une subvention d'un montant de 4 000 euros pour son projet « AIMerveille – L'insertion par l'engagement » sur le territoire parisien. Le projet vise à promouvoir l'engagement et la participation citoyenne comme vecteur d'insertion et d'inclusion économique et sociale des jeunes fragilisés. Pour ce faire, elle propose un projet en trois temps, qui se déploie

sur toute la ville de Paris, et répond à un besoin d'identification et création d'opportunités pour les jeunes, afin de faciliter leur insertion sociale mais aussi économique ;

- à l'association **Climates** (3^{ème}), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Les jeunes face au changement climatique : donner le pouvoir d'agir » sur le territoire parisien. Le projet a pour objectifs de sensibiliser les jeunes aux enjeux climatiques, de leur donner les moyens de s'engager, d'agir et de les accompagner dans leur chemin pour devenir acteurs du changement ;

- à l'association **Démocratie Ouverte** (3^{ème}), une subvention d'un montant de 3 000 euros pour son projet « Fresque de la Démocratie et acteurs jeunes de la Ville de Paris » sur le territoire parisien. La Fresque de la Démocratie est un outil de sensibilisation et de formation des jeunes au fonctionnement du système démocratique français, conçu par Démocratie Ouverte avec l'appui d'un consortium de partenaires (Expert·es jeunes - Injep, Électeurs en Herbe - et chercheurs·euses en sciences Politiques et droit constitutionnel). L'objectif de ce projet est d'essaimer cette fresque auprès des acteurs associatifs jeunes de la Ville de Paris, afin de pouvoir massifier la sensibilisation des jeunes parisiens au fonctionnement démocratique ;

- à l'association **Forum Français de la Jeunesse (FFJ)** (11^{ème}), une subvention d'un montant de 3 000 euros pour son projet « Structuration des activités du Forum Français de la Jeunesse sur le territoire parisien » sur le territoire parisien. Le projet a pour objectifs de favoriser la collaboration entre les organisations de jeunes en organisant des échanges de pratiques et la construction d'un plaidoyer commun, de renforcer la place des jeunes dans les instances de consultations et de représentations, de former et accompagner les jeunes sur les enjeux de jeunesse et politiques jeunesse et à renforcer l'interconnaissance des organisations de jeunes sur le territoire ;

- à l'association **Jet d'Encre** (12^{ème}), une subvention d'un montant de 13 000 euros pour son projet intitulé « Accompagner les jeunes dans la création de médias et valoriser leur liberté d'expression » sur le territoire parisien qui recouvre quatre actions : la 19^{ème} édition du festival Expresso (qui fait par ailleurs l'objet d'une délibération dédiée à la mise à disposition d'un équipement) qui rassemble chaque année 150 à 250 jeunes pour la réalisation d'un numéro de journal en quinze heures, pour cette édition 2024 l'association souhaite inclure une dimension européenne afin d'encourager l'éducation à la citoyenneté européenne ; la formation, l'échanges de pratiques et l'accompagnement des bénévoles et des adhérent·es ; la valorisation de la paroles des jeunes engagé·es dans les médias et un programme d'accompagnement des jeunes à l'expression et au développement de leurs médias. L'association cherche à soutenir la presse d'initiative jeune afin que ce phénomène original se donne les moyens d'une prise de parole la plus libre et la plus authentique possible ;

- à l'association **Jeune Chambre Economique de Paris (JCEP)** (9^{ème}), une subvention d'un montant de 3 000 euros pour son projet « Demande de subventions actions » sur le territoire parisien. Il s'agit de 4 actions à destinations des jeunes qui les sensibilisent et les accompagnent sur de grands enjeux de citoyenneté que travaillent l'association : la transition

écologique, l'insertion économique, l'isolement des jeunes et l'Union Européenne ;

- à l'association **Mag Jeunes Gais, Lesbiennes Bi et Trans** (11^{ème}), une subvention d'un montant global de 17 000 euros, dont 13 000 euros au titre de la jeunesse (DJS-SDJ) pour le projet « Accueil des jeunes LGBT+ et sensibilisation en milieu scolaire » et 4 000 euros au titre de la lutte contre les inégalités et les discriminations et contre les LGBTQIphobies (DDCT).

Le MAG Jeunes LGBT accueille, accompagne et soutien les jeunes LGBTQI+ afin qu'ils et elles puissent sortir de l'isolement, affirmer leur orientation sexuelle ou identité de genre, pour que chaque jeune puisse se sentir un·e citoyen·ne à part entière et s'épanouir pleinement pour participer activement à la vie de la cité. Elle organise pour cela tout au long de l'année des permanences notamment juridique et des activités. Dans son local d'accueil situé 35 rue Quincampoix destiné aux jeunes LGBTQI+, l'association lutte contre les LGBTQIphobies, le sexisme et le harcèlement scolaire à travers notamment des interventions dans les établissements scolaires. Elle promeut la visibilité LGBTQI+ auprès du grand public ;

- à l'association **Maison des Volontaires** (17^{ème}), une subvention d'un montant global de 30 000 euros pour ses « Projets 2024 Mdv », dont 25 000 euros au titre de la jeunesse (DJS-SDJ) et 5 000 euros au titre de la vie associative (DDCT-SECA).

En 2024, la Maison des Volontaires (MDV) continuera le développement et la consolidation des actions qu'elle mène depuis plusieurs années pour garantir aux jeunes parisiennes et parisiens l'égalité d'accès aux programmes d'engagement et offrir à chacun·ne le champ des possibles le plus large. Elle impulse une dynamique de travail en réseau et fait émerger les projets innovants autour du volontariat et démultiplie leur impact. Elle va notamment poursuivre et renforcer la digitalisation de ses outils de sensibilisation ainsi que l'accompagnement et l'information des jeunes et des professionnel·les au volontariat via des actions in-situ et hors-les-murs de promotion et de valorisation de la MDV. Elle développe également son « réseau local d'échanges de services » pour les jeunes volontaires en résidence à la Home de la MDV et coproduit des événements de valorisation du volontariat au sein de « La Scène », lieu d'expression et de manifestation ;

- à l'association **Méridio-France** (3^{ème}), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Le débat des jeunes - Méridio » sur le territoire parisien. Le projet consiste à favoriser le débat et les connaissances incombant à la citoyenneté et permettre un accès à l'information par la mise en place de projets à destination des jeunes.

- à l'association **Observatoire des Inégalités** (37000), une subvention d'un montant de 4 000 euros pour son projet « Prix Jeunesse pour l'égalité 2024-2025 – 12^{ème} édition » sur le territoire parisien. Ce projet est un concours national d'affiches et de vidéos ouvert aux jeunes sur le thème des discriminations et des inégalités. L'objectif du projet est de susciter l'engagement citoyen des jeunes et les impliquer dans la lutte contre les inégalités, en leur proposant de s'exprimer sur les injustices, les stéréotypes et les discriminations, tout en réfléchissant aux moyens de lutter contre ;

- à l'**Association Solidarité Sida** (11^{ème}), une subvention d'un montant de 5 000 euros pour son projet « Festival Solidays 2024 ». Ce festival est un

formidable vecteur de sensibilisation aux défis de notre société. Lieu de pèlerinage du mouvement associatif et d'une jeunesse en quête d'utilité, le festival accueille des espaces de prévention et de sensibilisation uniques dans leurs genres, promeut les valeurs de partage et du « vivre ensemble », valorise la culture engagée et stimule le débat citoyen ;

- à l'association **Unis-Cité** (18^{ème}), une subvention d'un montant de 20 000 euros pour son projet « Des jeunes parisiens engagés pour une citoyenneté active ». Le projet de l'association vise à offrir une diversité d'engagement citoyen aux jeunes parisien·ne·s via des missions de Service Civique. En parallèle, Unis-Cité a développé une activité d'accompagnement et d'appui destiné aux structures non marchandes agréées Service Civique ou pas afin de leur permettre un soutien dans la mise en œuvre du dispositif. L'association porte également sur le territoire parisien les programmes « Rêve et Réalise » destiné à l'accompagnement d'innovateurs et d'innovatrices dans le champ social, et « Booster » destiné à lutter contre le décrochage scolaire, en partenariat avec l'Académie de Paris du Ministère de l'Éducation Nationale et qui sont pérennisés ;

- à l'association **Yes Akadémia** (4^{ème}), une subvention d'un montant de 3 000 euros pour son projet « Impower – Programme d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité pour la jeunesse » sur le territoire parisien. Impower est un programme socio-éducatif innovant qui propose 300 heures de formation pour l'engagement citoyen et l'empowerment de la jeunesse.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions en faveur des jeunes Parisien·nes et de leur adéquation, tant avec les contrats jeunesse des 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements qu'avec les objectifs de la politique jeunesse parisienne, je vous demande de bien vouloir attribuer ces subventions d'un montant total de 217.000 euros aux 51 associations de jeunesse.

Je vous demande également de bien vouloir m'autoriser à signer les conventions et avenants annexés au présent projet.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris